



---

## Communiqué

### **Les médecins de famille exhortent le fédéral à jouer un rôle plus important dans les soins de santé**

(Le 6 novembre 2013, Vancouver, C.-B.) Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) publie aujourd'hui un document intitulé *Le rôle du gouvernement fédéral dans les services de santé*. Ce bilan évalue la participation fédérale dans cinq secteurs : le soutien à la prestation de soins aux plus vulnérables, l'établissement d'une stratégie nationale sur la santé et l'élaboration et la mise en œuvre de programmes nationaux, notamment en ce qui a trait aux soins à domicile et à l'immunisation.

« À titre d'organisation nationale représentant les médecins de famille, le CMFC souhaiterait que le gouvernement fédéral assume un rôle de leader au regard du maintien des normes en matière de soins et d'accès aux soins, du soutien d'initiatives là où les besoins se font particulièrement sentir et de l'établissement du programme national de soins de santé, indique D<sup>re</sup> Marie-Dominique Beaulieu, présidente du CMFC. Nous avons préparé ce bilan non pas pour réprimander le gouvernement fédéral, mais bien pour mettre en relief certains secteurs précis où il devrait, à notre avis, exercer davantage de leadership. »

Le CMFC utilise un système de codes de couleurs pour déterminer si l'intervention du gouvernement fédéral est suffisante, partielle ou inexistante. Il a constaté que dans la majorité des cas, le gouvernement fédéral est partiellement impliqué. C'est une bonne nouvelle, mais il faut faire plus.

« Les Canadiens veulent un système de soins de santé bien financé qui, d'une part, leur assure d'excellents soins dispensés en temps opportun et qui, d'autre part, gère de façon durable les fonds et les ressources, ajoute D<sup>re</sup> Francine Lemire, directrice générale et chef de la direction du CMFC. Nous sommes nombreux à nous tourner vers le gouvernement fédéral pour qu'il fasse preuve de leadership, établisse et fasse respecter des normes nationales en matière de soins et élabore des programmes pour répondre aux besoins de la population canadienne. Nous publions le présent bilan dans le but d'exhorter le fédéral à devenir un partenaire plus présent dans le secteur de la santé. »

Ce bilan décrit la performance actuelle du gouvernement, mais il s'agit d'un document évolutif. Le CMFC prévoit en publier des versions subséquentes qui témoigneront de l'évolution du rôle du gouvernement fédéral.

### **À propos du CMFC**

Représentant plus de 30 000 membres d'un bout à l'autre du pays, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est l'organisme professionnel responsable de l'établissement des normes de formation, de certification et d'apprentissage continu des médecins de famille. Le Collège offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine familiale et défend les intérêts des médecins de famille et de la spécialité de la médecine familiale. Le CMFC procède à l'agrément des programmes de résidence en médecine familiale dans les 17 facultés de médecine du Canada.

-30-

### **Lien vers le rapport complet :**

Le rôle du gouvernement fédéral dans les services de santé : Bilan 2013

[www.cfpc.ca/uploadedFiles/Health\\_Policy/\\_PDFs/CFPC\\_FederalReportCard2013\\_FR.pdf](http://www.cfpc.ca/uploadedFiles/Health_Policy/_PDFs/CFPC_FederalReportCard2013_FR.pdf)

### **Renseignements :**

Jayne Johnston

Responsable aux communications

Le Collège des médecins de famille du Canada

[jjohnston@cfpc.ca](mailto:jjohnston@cfpc.ca)

Du 9 au 9 nov. 2013: 778-331-7611/7612

Après le 12 nov. 2013: 905-629-0900, poste 303

Eric J. Mang

Directeur, Politiques en matière de santé et Relations gouvernementales

Le Collège des médecins de famille du Canada

[ejm@cfpc.ca](mailto:ejm@cfpc.ca)

905-629-0900 poste 325

[www.cfpc.ca](http://www.cfpc.ca)

@FamPhysCan